

Allier le **bien-être**  
des animaux et celui  
des éleveurs

AMBITION  
**RSE**

## **INTÉGRER LES PRATIQUES D'ÉLEVAGE VERTUEUSES**

comme une composante de la rémunération des éleveurs

**Objectif 2.3**

  
**Sanders**

METTRE  
DEMAIN  
DANS VOS  
MAINS

# POURQUOI

Dans le but de promouvoir les pratiques d'élevage vertueuses au sein de nos élevages partenaires et de financier les transitions agricoles, nous intégrons les pratiques vertueuses comme une composante de la rémunération des éleveurs dans nos contrats.



# COMMENT

## LES CONTRATS AVEC LES ÉLEVEURS

Nous disposons de contrats intégrant de nombreuses pratiques vertueuses. Sur certaines filières, la mise en place de ces pratiques sont même des conditions d'accès à certains marchés, garantissant une meilleure rémunération des éleveurs engagés dans ces filières. Ces exigences peuvent porter sur :



### **L'environnement :**

- Origine France des matières premières (céréales, tourteaux, etc.)
- Localisation en France de tous les opérateurs de la filière
- Réduction de l'impact environnemental lié aux activités d'élevage
- Réalisation d'audits environnementaux sur l'élevage (ex : CAP'2ER® pour le ruminant, GEEP pour le porc, etc.)



### **Santé, traçabilité et origine :**

- Traçabilité garantie à chaque étape de la chaîne
- Animaux nés, élevés, abattus et transformés en France



### **Le bien-être animal :**

- Amélioration du bien-être animal (intégrité de l'animal, enrichissement du milieu, conception des bâtiments, taux de pododermatites en volaille, ...)
- Absence de traitement antibiotique de la naissance jusqu'à l'abattage

L'objectif sera d'associer ces contrats à nos systèmes d'information afin d'assurer une objectivité concernant la mise en place des pratiques vertueuses sur les élevages et donc le versement des montants associés.

## À LIRE AUSSI... LES AUTRES OBJECTIFS DU PILIER 2 : ALLIER LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX ET CELUI DES ÉLEVEURS

Objectif 2.1 : Qualifier nos élevages partenaires à partir de 2024 selon une grille de performance bien-être appréhendant la complexité des enjeux auxquels doivent faire face les élevages puis engager un plan de progrès avec chaque éleveur

Objectif 2.2 : Favoriser le bien-être physique et moral des éleveurs à l'aide de solutions adaptées aux métiers de l'élevage (outils digitaux, maîtrise technique, montage de dossiers, écoute, gestion de crise, ...)



Découvrez la  
**Raison d'Être Avril**

Voir tout le projet Ambition RSE  
sur [demain.sanders.fr](https://demain.sanders.fr)



METTRE  
DEMAIN  
DANS VOS  
MAINS